



Programme *Entreprise Active* pour la santé de ses salariés

Adhésion
à la démarche
GRATUITE

Pour l'amélioration de la santé
des salariés au quotidien
par l'adoption de saines habitudes de vie au travail

Afin de réduire les facteurs de risques des maladies liées à nos modes de vie, la Direction de la santé a mis en place la démarche "*Entreprise Active pour la santé de ses salariés*".

Sur la base du volontariat, ce programme offre l'opportunité aux entreprises d'être accompagnées dans une démarche citoyenne en les invitant à promouvoir et à mettre en place des actions à destination des salariés favorisant leur bonne santé.

Cette opération santé bénéficie à l'individu, à sa famille mais également à l'entreprise avec un meilleur bien-être au travail de ses collaborateurs.



Direction
de la Santé

Que signifie « être en bonne santé » ?

« La santé est un état complet de bien-être **physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »



La santé : un concept positif

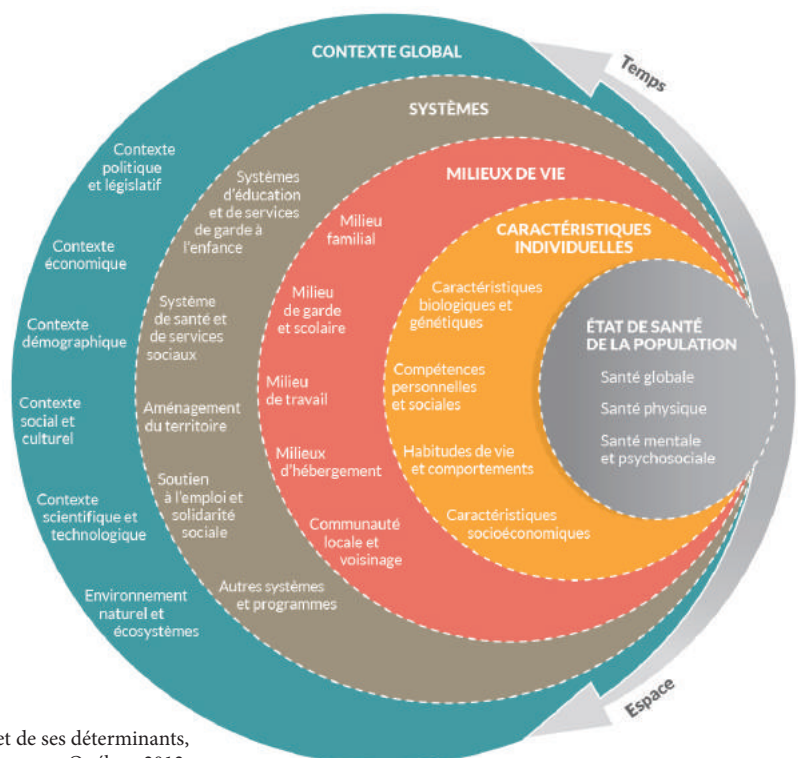
Dépasse la simple absence de maladie	Ressource pour le développement social et économique	Permet de vivre pleinement et d'utiliser tout son potentiel	Influencée par de nombreux facteurs appelés « déterminants de santé »
--------------------------------------	--	---	---

Les déterminants de santé

L'état de santé est le résultat d'interactions complexes entre plusieurs facteurs appelés « **déterminants de santé** ».

La santé est donc influencée par :

- Des caractéristiques individuelles,
- Le milieu de vie et de travail,
- Les systèmes organisationnels,
- Le contexte global du pays.



Carte de la santé et de ses déterminants, Québec, 2012.

La santé au travail, un enjeu majeur de société

Dans nos sociétés, les ressources humaines représentent un capital précieux pour le développement social et économique de l'entreprise. Alors que nous passons une majeure partie de notre temps au travail, cet environnement constitue une opportunité pour favoriser

la santé et le bien-être général. Agir en milieu professionnel est une stratégie efficace pour promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie. C'est une démarche gagnante pour tous : les collaborateurs, les employeurs et la société.

Pourquoi adhérer à la démarche ?



Assurer aux salariés
un cadre de travail sain



Promouvoir le
bien-être au travail



Développer des actions
créatrices de lien



Améliorer la performance
de l'entreprise

Les bénéfices pour l'entreprise

La bonne santé des collaborateurs est **déterminante** pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Pour un dirigeant de société, investir et s'engager dans la santé au travail,

c'est garantir le **développement** et la **pérennité** de son entreprise, car des salariés en bonne santé sont des salariés plus **motivés** et plus **investis**.



Réduction des maladies et
accidents du travail



Réduction de l'absentéisme
et de ses coûts (frais de remplacement
des travailleurs, productivité)



Augmentation
de la productivité*



Consolidation de la cohésion
d'équipe



Amélioration
du climat au travail



Valorisation individuelle, collective
et sentiment d'appartenance

*Un employé physiquement actif a une productivité 12 % supérieure à celle d'employés inactifs (SANTÉ CANADA. Conseils sur la gestion des risques associés au stress en milieu de travail, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000, 39 p).

Les étapes de la démarche



Le succès de la démarche ? L'engagement de la direction !

Le succès d'une démarche santé au travail dépend de différents facteurs :



L'objectif de la démarche

Construire et mettre en œuvre un programme d'actions répondant aux besoins en santé propres à l'entreprise, favorisant l'amélioration et le maintien de la bonne santé physique, mentale et sociale des collaborateurs. Autrement dit :



Composition du comité santé

Créer un **comité santé**, c'est s'assurer d'un suivi précis et permanent de la démarche santé au travail au sein de votre entreprise. Il est le garant de l'engagement de vos collaborateurs et de la mise en œuvre des actions internes prévues. Selon la taille et la structuration de votre entreprise, il peut être idéalement composé des membres suivants :



Représentant(s)
des RH



Membre de l'équipe
de direction



Membre du Comité
d'entreprise (CE)



Membre du Comité d'hygiène, sécurité et
conditions de travail (CHSCT)



Délégués du
personnel



Représentant(s)
des salariés

Missions du comité santé

En interne



Identifier les besoins et
attentes des employés



Définir et mettre en œuvre
des actions adaptées



Évaluer les actions et
opérations réalisées



ASTUCE 1

La méthode de recueil des données peut se faire sous différentes formes: questionnaire, boîte à idées, discussions ouvertes entre collègues...



ASTUCE 2

Le comité santé peut identifier des collaborateurs ressources bénévoles qui possèdent des compétences intéressantes.



ASTUCE 3

Un outil de suivi est proposé pour faciliter l'organisation, la communication et l'évaluation des actions mises en œuvre.

Astuce 2 - Exemple : Maire prend régulièrement des cours de yoga. Elle est volontaire pour faire découvrir cette discipline à ses collègues et animer une séance de 30min tous les jeudi midi.

Au sein du réseau « Entreprise Active »



Promouvoir des
comportements de vie sains



Veiller au
respect de la Charte



Participer au développement
de la démarche

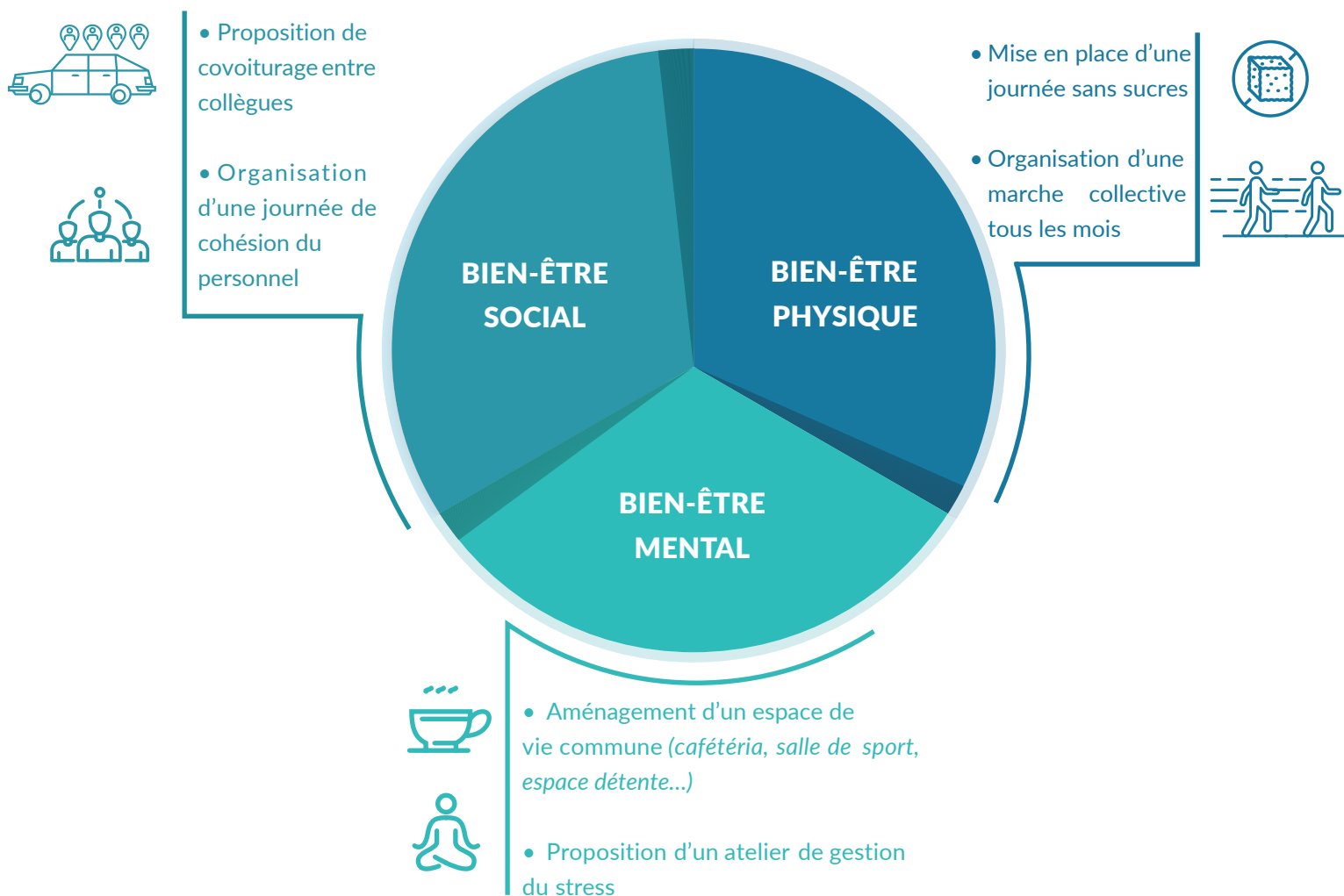
L'accompagnement proposé par la Direction de la santé

Selon les projets et les besoins de l'entreprise, sur demande, la Direction de la santé peut apporter son soutien via des dispositifs variés :



L'idée est de s'inspirer les uns des autres !

Idées d'actions à mettre en place



Une même action peut avoir un impact à la fois sur la santé physique, mentale et sociale.

Les actions à mener peuvent être très simples, peu chronophages et peu coûteuses.

Vos événements “ Entreprise Active ”

Les EA'Coffee : des rendez-vous privilégiés !

Chaque trimestre, les comités santé des entreprises membres se rassemblent pour se partager les bonnes pratiques, les idées d'action et les problématiques rencontrées en terme de promotion de la santé et du bien-être au travail.



EA'Games : la journée sportive inter-entreprises actives !

Les entreprises adhérentes se retrouvent une fois par an lors d'une journée inter-entreprises actives, pour partager des moments conviviaux autour de défis sportifs et d'activités ludiques.

Forum Santé au Travail

Pour s'informer et échanger sur la démarche « Entreprise Active », toutes les entreprises intéressées peuvent assister à ce forum annuel. Il donne lieu à des conférences autour de la démarche santé et bien-être au travail.



Contacts

Besoin de plus d'informations ?

Merci de prendre contact avec le secrétariat du Département des Programmes de Prévention :

Tél. : +689 40 46 61 74

E-mail : secretariat.dpp@sante.gov.pf

